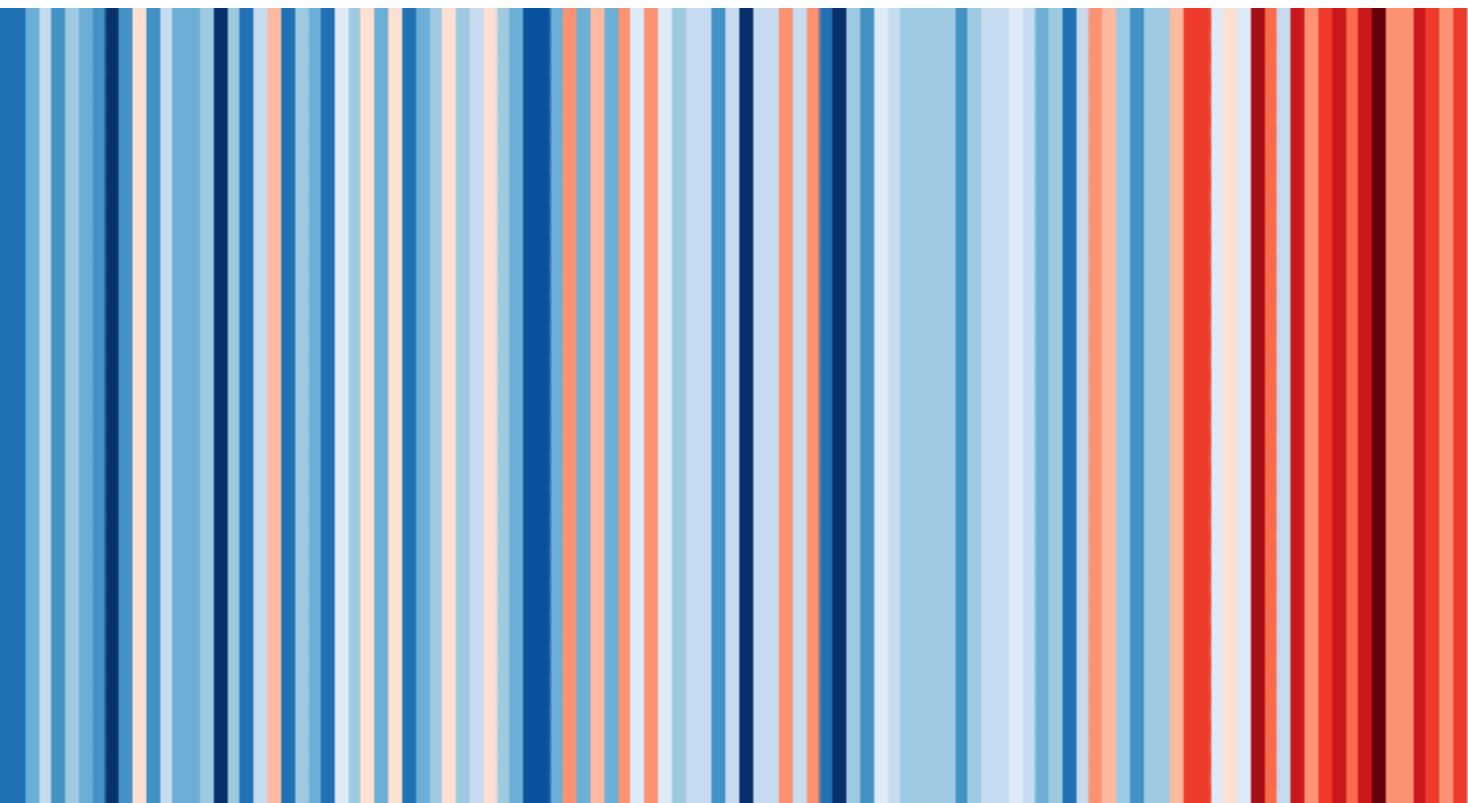


LES 20 MESURES POUR PASSER L'ÉTÉ

DOSSIER DE PRESSE



Contact presse :

BEN AMOR Selim

Responsable de la communication

Tel : 06.41.86.04.56

Mail : selim.benamor.ecolo@assemblee-nationale.fr

EDITORIAL

Le réchauffement climatique est une réalité visible, ressentie par toutes et tous. A l'été 2022, 72 000 hectares de forêt ont brûlé, 1 261 cours d'eau ont été asséchés, plus de 2 000 communes ont risqué la rupture d'approvisionnement en eau. Chaque année près de 33 000 décès sont causés par la chaleur entre le 1er juin et le 15 septembre.

Le réchauffement climatique amplifie les inégalités sociales, les inégalités de santé, les inégalités territoriales et entre génération. En effet, les risques de décès liés aux vagues de chaleur sont plus élevés pour les personnes les plus défavorisées économiquement ou socialement isolées. Ainsi lors de la canicule de 2003, la Seine Saint Denis a connu une surmortalité de +160%.

Le réchauffement climatique n'est plus contestable. Les projections climatiques du Haut Conseil pour le Climat montrent que le réchauffement moyen en France est plus rapide qu'ailleurs et qu'un réchauffement de près de 2,0°C à l'horizon 2030 est pratiquement inévitable. Pourtant la France n'est pas prête.

Elle n'est pas prête d'abord parce que nous avons pris beaucoup de retard, par aveuglement et par lâcheté. Le gouvernement se réfugie derrière la folle croyance que la technique pourra nous permettre de continuer à surconsommer sans limite, de continuer à polluer notre eau, de détruire nos sols pour extraire des énergies fossiles. Il continue de privilégier le « sans contrainte » pour ne surtout pas contrarier les plus riches et les industriels et choisit de faire reposer la responsabilité sur les français. C'est irresponsable.

Nous, Groupe écologiste à l'Assemblée, proposons une politique de transition écologique nous permettant d'éviter la France à +4°C. En complément, car les effets du Réchauffement climatique sont déjà présent nous proposons 20 mesures de bon sens, efficaces et qui simplifient notre vie quotidienne : le travail, l'école, le logement, mais aussi notre rapport au vivant. Si nous ne voulons pas souffrir des canicules à répétition, des inondations, des tempêtes, si nous voulons continuer à vivre de manière digne et confortable. L'adaptation n'est plus un choix, c'est une nécessité.



Cyrielle CHATELAIN

PRÉSIDENTE DU GROUPE ECOLOGISTE

ELLES ET ILS ONT PARTICIPÉ À LA CONSTRUCTION DE CE PLAN :



Marie
POCHON



Eva
SAS



Christine
ARRIGHI



Julien
BAYOU



Lisa
BELLUCO



Marie-Charlotte
GARIN



Francesca
PASQUINI



Sébastien
PEYTAVIE



Jean-Claude
RAUX



Sandra
REGOL



Sabrina
SEBAIHI



Nicolas
THIERRY

INTRODUCTION

Le changement climatique est là. Depuis 1900-1930, les températures ont augmenté de 1,9 °C, avec un rythme deux fois plus rapide durant la dernière décennie (+0,6 °C). L'accélération est brutale, et plus rapide que prévu.

Si les conséquences sont particulièrement dévastatrices dans les pays pauvres, dont les vulnérabilités sont souvent plus importantes, l'Europe n'échappe pas aux effets du changement climatique. Selon l'Organisation météorologique mondiale, le réchauffement climatique avance plus vite en Europe qui subit un réchauffement plus de deux fois supérieur à la moyenne planétaire et est le continent le plus touché par le changement climatique.

Dès 2015, 62 % de la population française était déjà exposée de manière forte ou très forte aux risques climatiques d'après l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC). Si tous les territoires ne sont pas égaux face à cette accélération, nous savons déjà que les territoires ultra-marins sont soumis à une exposition forte de plus de 90 % de leurs communes, et que la Provence et la Bretagne sont parmi les régions plus exposées dans l'Hexagone.

Vagues de chaleur intenses et de plus en plus longues, incendies qui se multiplient et peuvent se transformer en mégafeux, tempêtes plus fréquentes et plus violentes... Nous sommes tous et toutes témoins de cet emballement climatique. Les scientifiques nous alertent continuellement sur la responsabilité du changement d'origine anthropique dans la fréquence et l'intensité de ces événements. Les vagues de chaleur sont maintenant 12 fois plus probables et leur intensité en augmentation par rapport à un climat non modifié, comme le Haut Conseil pour le Climat l'explique.



Aujourd'hui, la situation est telle que, même si les États tenaient leur engagement et décidaient de mettre en place les politiques climatiques à la hauteur des objectifs de l'Accord de Paris, les conditions climatiques resteraient modifiées. La température va augmenter, l'humidité des sols va diminuer, le volume des glaciers va se réduire, le niveau des mers va monter. La question n'est donc plus de savoir si le réchauffement climatique va nous impacter, mais plutôt comment le limiter et adapter nos modes de vie à ses conséquences.

Il nous faut toujours rappeler l'impératif de réduction massif et urgent de nos émissions de gaz à effet de serre. Mais cette affirmation est désormais une lapalissade que (presque) plus personne n'ose contredire. En revanche, un autre volet de l'action climatique promu par le GIEC est souvent passé sous silence : l'adaptation.

L'adaptation, telle qu'elle est définie par le GIEC, est une « démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences. Pour les systèmes humains, il s'agit d'atténuer les effets préjudiciables et d'exploiter les effets bénéfiques. Pour les systèmes naturels, l'intervention humaine peut faciliter l'adaptation au climat attendu ainsi qu'à ses conséquences ».

Alors, comment faire ? D'abord en comprenant que l'adaptation et l'atténuation sont des démarches complémentaires et nécessaires. Elles sont interdépendantes et corrélées. Sans atténuation, aucune adaptation n'est possible. Moins nous agissons sur l'atténuation, plus l'adaptation sera complexe et coûteuse. Chaque dixième de degré compte.

Ensuite, que nous sommes tous concernés et que tous les secteurs sont touchés : agriculture, pêche, transport, tourisme, santé, logement, éducation, finance... S'ils disposent de niveaux d'exposition et de vulnérabilité hétérogènes, tous doivent enclencher un processus d'adaptation au climat de demain.

Les écologistes ont toujours défendu l'avènement d'une société plus durable, juste et résiliente. Il est temps de tendre vers cette société et elle implique d'investir massivement dans l'adaptation.



De nombreuses actions structurantes de la transition servent les deux objectifs concomitamment parmi lesquelles les investissements dans la transition agroécologique (évolution des pratiques agricoles, haies, agroforesterie, etc.), dans la rénovation des logements (en y intégrant le confort d'été), la végétalisation des villes, la gestion durable des forêts, etc. Ces actions sont au cœur du projet écologiste et nous appelons à les déployer plus fortement sans attendre.

Au contraire, les scientifiques nous alertent sur des actions de mal-atténuation, qui pourraient sembler pertinentes pour réduire nos émissions à court terme, mais ne tiennent pas compte des conditions climatiques futures, et de mal-adaptation qui sont susceptibles d'aggraver les problèmes que nous devons combattre (comme le recours abusif aux climatiseurs en ville), ou d'aggraver notre vulnérabilité future (à l'image des projets de mégabassines).

Les écologistes défendent une vision globale et systémique de l'adaptation qui est source de bénéfices multiples et tend vers la résilience de nos sociétés. Il nous faut sortir de la logique incrémentale et des actions ponctuelles pour enfin repenser les systèmes à l'aune des contraintes futures. Et les solutions existent. Il nous faut être à la hauteur de l'urgence et agir en conséquence.

Encore une fois, nous sommes toutes et tous concernés et il est plus que temps pour nous d'agir : des entreprises aux citoyens en passant par les collectivités. Néanmoins, l'État a une responsabilité particulière : celle d'enclencher, de piloter et d'accompagner cette démarche d'adaptation.

Mais pour une adaptation efficace et juste, il nous aussi faut tenir compte des nombreuses inégalités existantes. Certaines catégories de population sont plus exposées (agriculteurs, habitants du littoral), d'autres sont plus vulnérables (personnes précaires, âgées) et toutes n'ont pas les mêmes capacités d'adaptation (selon leur capital économique par exemple).

Ce qui est vrai pour l'ensemble des démarches de transition l'est également dans le cas de l'adaptation : ce processus doit être pensé et accompagné dans un souci central de justice sociale.



Écologistes, nous affirmons, comme le font les scientifiques dont nous sommes les relais, qu'il y a urgence à «engager les moyens nécessaires au rehaussement de l'action publique en matière d'adaptation transformationnelle».

Oui, le chantier est immense. Mais plus nous attendons, plus la situation va s'aggraver. Il nous faut donc agir maintenant, nous avons déjà pris trop de retard. Plus nous attendons, plus l'action sera coûteuse. L'adage est connu, mais mérite d'être rappelé : en matière climatique, le coût de l'inaction est bien plus fort que le coût de l'action. En miroir, nous alertons sur le coût de l'inadaptation, qui sera bien plus élevé que le coût de l'adaptation. Dès 2015, le PDG d'AXA Henri de Castries reconnaissait « qu'une hausse de 2 °C peut encore être assurable, mais ce qui est certain, c'est qu'une hausse de 4 °C ne l'est pas ».

Dans les prochains mois, nous devons adopter la stratégie française énergie climat (SFEC), dont le 3e plan d'adaptation au changement climatique (PNACC3) afin de disposer d'une feuille de route structurée et cohérente pour relever ce double défi de l'atténuation et de l'adaptation. Les écologistes porteront des propositions nombreuses pour nous placer sur le chemin d'une adaptation transformatrice et structurelle. Néanmoins, des actions urgentes, attendues depuis des années, peuvent être enclenchées dès maintenant.

C'est pourquoi, sans attendre, nous appelons le gouvernement à initier, dès cet été, 20 actions essentielles pour placer notre pays sur le chemin de l'adaptation.



ADAPTER NOS HABITATIONS POUR EN FAIRE DES LIEUX DE VIE CONFORTABLES EN HIVER COMME EN ÉTÉ

1 INTÉGRER L'HABITABILITÉ D'ÉTÉ DANS MAPRIMERÉNOV ET LANCER UN PLAN DE RÉNOVATION GLOBALE DE L'HABITAT

Le problème : Nos logements sont inadaptés aux récentes vagues de chaleur. Les passoires de l'hiver se transforment en bouilloires l'été. On estime par exemple qu'à Paris, 90 % des logements ne sont pas adaptés, ce qui encourage le déploiement de la climatisation et ses conséquences néfastes. Si la nouvelle réglementation environnementale « RE2020 » impose la prise en compte du confort d'été, elle reste insuffisante compte tenu des vagues de chaleur à venir.

Nos solutions : Nous proposons d'accélérer massivement la rénovation des bâtiments en débloquant les fonds nécessaires et en les orientant vers la rénovation globale. Nous proposons par ailleurs de réformer MaPrimeRénov en intégrant le confort d'été aux critères d'attribution des aides.

2 INSTALLER DES PROTECTIONS SOLAIRES SUR TOUS LES LOGEMENTS

Le problème : De nombreux bâtiments et logements ne sont pas équipés de protections contre le soleil, solution pourtant efficace pour réduire la température intérieure de plusieurs degrés. Ces protections sont parfois interdites par nos propres règles patrimoniales.

Nos solutions : Nous soutenons les propositions de la Fondation Abbé Pierre visant à modifier les règles d'urbanisme pour faciliter les travaux d'amélioration du confort d'été, à subventionner l'installation de protections solaires via MaPrimeRenov et à rendre obligatoire l'installation de protections dans les règlements et en cas de travaux d'envergure par les copropriétés.

3 EMPÊCHER NOS HABITATIONS DE SE TRANSFORMER EN SERRES GRÂCE AU PLAN ALBEDO

Le problème : Nombre de nos toits et façades captent trop de chaleur, car ils disposent d'un trop faible albédo (pouvoir réfléchissant d'une surface). Au contraire, les surfaces blanches renvoient les rayons du soleil et limitent la surchauffe, notamment en période de canicule, avec des différences pouvant atteindre 7 degrés à l'intérieur d'un bâtiment. S'il fait 26 °C, une toiture foncée pourra atteindre jusqu'à 80 °C, contre 45 °C pour une même toiture en couleur claire. L'inadaptation de nos toits au changement climatique est donc une menace sérieuse pour nos bâtiments et les citoyens.

Nos solutions : Nous demandons le lancement d'un plan albédo afin de repeindre en blanc tous nos bâtiments publics et inciter les propriétaires privés à enclencher cette démarche.

ADAPTER NOS MOBILITÉS POUR PRÉSERVER NOTRE QUALITÉ DE VIE ET NOTRE SANTÉ

RÉGULER LA CIRCULATION DANS LES MÉTROPOLES PENDANT LES PICS DE CHALEUR

4

Le problème : Si l'usage excessif de la voiture est incompatible avec nos objectifs climatiques, c'est également le cas en période de forte chaleur où la circulation automobile aggrave le problème en émettant plus de chaleur et y ajoute d'autres nuisances, dont la pollution de l'air, plus de polluer l'air. La plupart des vagues de chaleur sont en effet accompagnées de pics de pollution et mettent en danger la santé de nos concitoyens.

Nos solutions : Nous demandons d'anticiper plusieurs mesures concrètes avant la survenue des vagues de chaleur afin de pouvoir agir directement et limiter les conséquences négatives. Plusieurs solutions doivent être mises en place comme l'abaissement de la vitesse, l'interdiction de circulation dans certaines zones fortement exposées à la chaleur ou la circulation alternée.

INSTALLER DES PROTECTIONS SOLAIRES SUR TOUS LES LOGEMENTS

5

Le problème : Quiconque a pris un métro ou un bus non climatisé en période de canicule sait à quel point cela est inconfortable, au point de parfois provoquer des malaises, lui-même à l'origine de perturbations du trafic. Cette inadaptation des transports collectifs aux impacts du changement climatique réduit leur attractivité. Les usagers sont ainsi encouragés à éviter leurs déplacements ou à utiliser des moyens de transport parfois moins vertueux.

Nos solutions : Nous proposons la mise en place de solutions de climatisation raisonnable des transports en commun, en cohérence avec l'impératif de sobriété, mais permettant de renforcer leur attractivité en période de canicule. Nous soutenons également la mise en place de mesures visant à rendre l'ensemble des espaces afférents (arrêts de bus, gares, stations...) agréables : points d'eau, circulation de l'air, etc.

ADAPTER NOS ÉCOLES POUR PROTÉGER L'APPRENTISSAGE ET LA VIE EN COLLECTIVITÉ DE NOS ENFANTS

6

FAIRE DE L'ISOLATION DES BÂTIMENTS SCOLAIRES UNE PRIORITÉ ET RÉNOVER LES 10 % DES BÂTIMENTS LES PLUS DÉGRADÉS D'ICI 2027.

Le problème : Seuls 14 % des bâtiments scolaires sont aux normes BBC et 20 % du parc serait dans un état critique. Le constat est le même concernant les équipements sportifs utilisés par les élèves dont 85 % datent d'avant 2005. Cette vétusté du bâti a des conséquences directes sur le bien-être des élèves et sur les conditions d'apprentissage.

Nos solutions : Nous proposons de faire de l'isolation des bâtiments scolaires une priorité. Pour cela, la cellule bâtie scolaire doit, en lien avec les collectivités territoriales et les rectorats, lister les établissements vétustes à rénover en priorité. Ces établissements pourraient ensuite engager des travaux simplement en ayant recours à un guichet unique qui évitera aux élus de multiplier les démarches administratives.

7

DÉBITUMER NOS COURS ET VISER LE 100 % DE COURS ET RUES AUX ÉCOLES VÉGÉTALISÉES D'ICI 2035

Le problème : La plupart de nos cours d'école ont été bitumés dans les années 1970. Aujourd'hui, ces espaces asphaltés et imperméables, participent massivement à l'effet d'îlot de chaleur urbain, tout comme les rues aux alentours des écoles. La végétalisation permettrait de réduire les ICU et la température de l'air de 1 à 2 degrés.

Nos solutions : Nous demandons à l'État d'impulser une démarche nationale afin d'accompagner les collectivités dans ce plan massif de végétalisation, en fournissant notamment des conseils sur les meilleures pratiques disponibles (types de matériaux, plantations...). Les financements seront également accessibles à travers le guichet unique pour éviter aux élus de multiplier les démarches.

ADAPTER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

LANCER UNE NÉGOCIATION INTERPROFESSIONNELLE SUR L'ADAPTATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

8

Le problème : Le changement climatique touche l'ensemble des travailleurs. D'après l'ANSES, les trois principales conséquences du changement climatique pour les risques professionnels sont la hausse des températures, la modification de la fréquence et de l'intensité des aléas climatiques et l'évolution de l'environnement biologique et chimique. Entre 14 et 36 % des travailleurs seraient aujourd'hui exposés à la chaleur. Pourtant, aucune approche systémique du problème n'existe à ce jour, permettant une anticipation et une gestion structurelle de cet enjeu.

Nos solutions : Le rapport de France Stratégie a souligné la nécessité de sortir des approches en silos. Afin d'en sortir, nous soutenons la proposition d'élaboration d'une stratégie interministérielle pour adapter l'organisation du travail et les conditions de travail au climat de demain.

INTRODUIRE UN DROIT DE RETRAIT DÈS 33 DEGRÉS DANS LE CODE DU TRAVAIL

9

Le problème : Certains citoyens sont particulièrement exposés aux conséquences du changement climatique, car ils exercent des métiers en extérieur (BTP, travaux agricoles) ou dans des conditions thermiquement dégradées (buanderie, conserverie, cuisine...). France Stratégie a par exemple proposé une liste de 23 métiers les plus exposés à une température élevée. Si un travailleur peut théoriquement exercer un droit de retrait lorsqu'il anticipe un « danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé », celui-ci est, en pratique, peu utilisé et souvent source de représailles.

Nos solutions : Instituer dans le Code du travail la possibilité d'exercer son droit de retrait lorsque la température est d'au moins 33 °C permettrait aux travailleurs d'être protégés et obligerait les entreprises à adapter les conditions et l'organisation du travail. L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) considère qu'au-delà de 30 °C pour un salarié sédentaire, et 28 °C pour un travail nécessitant une activité physique, la chaleur peut constituer un risque pour les salariés et que ces risques sont avérés au-delà du seuil de 33 °C

ADAPTER NOTRE RAPPORT AU VIVANT ET MISER SUR LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

10

ENGAGER UN GRAND PLAN DE VÉGÉTALISATION ET DE DÉSIMPERMÉABILISATION

Le problème : La minéralisation de nos villes et le bitumage effréné des dernières décennies ont eu des conséquences négatives parmi lesquelles l'accentuation de l'effet d'îlot de chaleur urbain (ICU), l'aggravation des phénomènes de ruissellement et des risques d'inondation et la perturbation du cycle de l'eau.

Nos solutions : Nous demandons que le fonds « nature en ville », exceptionnel et temporaire, soit pérennisé afin de financer, à hauteur de 500 millions d'euros annuellement, la désimpermeabilisation des sols. Les multiples co-bénéfices pour l'environnement et la santé (réduction des ICU, reconstitution des eaux souterraines, réduction des risques d'inondation, capture du carbone, biodiversité...) permettront également des économies substantielles.

11

TRANSFORMER NOTRE GESTION FORESTIÈRE VERS LA RÉSISTANCE ET LA RÉSILIENCE

Le problème : Les forêts françaises souffrent du changement climatique alors qu'elles sont un allié indispensable pour atteindre la neutralité carbone et nos objectifs de préservation de la biodiversité. Pourtant, l'exploitation industrielle de nos forêts conduit à affaiblir ce puits de carbone et menace sa résistance et sa résilience.

Nos solutions : Nous devons transformer notre gestion forestière en nous appuyant sur les écosystèmes et les solutions fondées sur la nature. Diversification des essences, restauration, gestion durable, tous ces principes promus par les scientifiques depuis des années doivent être concrétisés. Par ailleurs, des innovations peuvent également être mises en place comme les parcelles coupe-feu, via l'aide à l'installation de vignes ou de parcelles agricoles autour des villages.

ADAPTER NOS PRATIQUES AGRICOLES POUR GARANTIR NOTRE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

ACCOMPAGNER LA TRANSITION DE NOS ÉLEVAGES ET METTRE UN TERME AUX PROJETS DE FERMES-USINES **12**

Le problème : Au-delà du fléau environnemental, social et sanitaire, les fermes-usines menacent notre capacité de résilience aux chocs futurs et renforcent notre vulnérabilité. En effet, les fermes-usines contribuent à la pollution des milieux (nitrates dans l'eau et ammoniac dans l'air) et peuvent provoquer en cas d'accident des pollutions majeures sur certains cours d'eau. Le confinement d'animaux par centaines de milliers augmente également le risque de zoonoses comme la grippe aviaire, mettant ainsi en danger les productions voisines.

Nos solutions : Nous demandons la mise en place d'un moratoire sur les fermes-usines en France afin d'acter l'incompatibilité de ces structures avec le climat de demain. La réorientation des investissements (dont publics) pourra permettre d'accompagner la transition vers l'élevage écologique et paysan, de renforcer les systèmes économes et autonomes de polyculture-élevage et leur meilleure répartition territoriale et de soutenir le développement des filières végétales.

ENGAGER LA « ZÉRO DISPARITION DE HAIES » ET DOUBLER LE LINÉAIRE D'ICI 2050 **13**

Le problème : Depuis 1950, 70 % des haies ont disparu de nos campagnes. Et la situation s'aggrave ces dernières années avec 23 571 km détruits par an entre 2017 et 2021 contre 10 400 km/an entre 2006 et 2014. On en détruit 8 fois plus qu'on n'en replante. Pourtant, les haies sont des alliées essentielles. En plus de participer à lutter contre le changement climatique par le stockage de carbone, elles améliorent la qualité des sols et préservent la ressource en eau. Elles limitent les risques et effets des sécheresses et des crues de faible intensité et ralentissent l'érosion éolienne et hydrique des sols.

Nos solutions : Il faut planter massivement des haies. Cela passe par l'augmentation des investissements sur les territoires vers les initiatives et structures d'accompagnement à la plantation. Ces investissements doivent également viser l'entretien des haies, car il est inutile de planter pour ensuite arracher ou laisser mourir. Gestion durable, paiements pour services environnementaux, développement des filières locales : les solutions existent pour garantir l'entretien et la valorisation de nos haies. Nous soutenons notamment la mise en place d'un crédit d'impôt pour compenser les coûts d'entretien des haies, proposé par nos collègues sénateurs écologistes.

ADAPTER NOTRE CONSOMMATION ET GESTION DE L'EAU À LA DISPONIBILITÉ FUTURE DE LA RESSOURCE

14

PROTÉGER L'ACCÈS À L'EAU ET EMPÊCHER SON ACCAPAREMENT PAR QUELQUES-UNS VIA UNE INTERDICTION DES MÉGABASSINES

Le problème : Le changement climatique accélère le cycle de l'eau et diminue la disponibilité de la ressource en eau douce. Le débit moyen des rivières devrait diminuer fortement d'ici 20 ans et la France connaître trois à dix fois plus d'épisode de sécheresse d'ici 2100. Dans ces conditions, le partage de l'eau devient une question centrale et la pression pour accéder à la ressource s'intensifie. Certains agriculteurs irrigants réclament la construction de nouvelles infrastructures pour maintenir leurs pratiques actuelles. Cette logique relève de la maladaptation. Plutôt que d'enclencher les transformations systémiques nécessaires, la construction de ces retenues aggrave le problème pour l'ensemble des acteurs.

Nos solutions : nous demandons l'instauration d'un moratoire sur les projets de bassines afin de ne pas gaspiller l'argent public dans des solutions qui maintiendront artificiellement le statu quo pour une poignée d'acteurs en réduisant l'eau disponible pour les paysans, les autres usages et les écosystèmes. Une vraie politique de sobriété dans les usages de l'eau doit prévaloir.

15

GARANTIR LA QUALITÉ DE L'EAU EN PROTÉGEANT LES ZONES DE CAPTAGE D'EAU DES POLLUTIONS

Le problème : La disponibilité de la ressource en eau est également un enjeu de qualité. 67 % des masses d'eau de surface ne devraient pas atteindre le bon état écologique en 2027. La pollution chimique (pesticides, nitrates, phosphates, micropolluants, PFAS...) constitue l'une des principales sources de dégradation des eaux. Depuis 1980, plus de 12 500 captages d'eau potable ont été fermés dont 41 % à cause de teneurs excessives en nitrates et pesticides.

Nos solutions : Nous proposons l'interdiction d'utiliser des intrants chimiques sur les aires d'alimentation des captages d'eau potable, au moins dans les zones de protection (ZP-AAC) et dans le périmètre de protection éloigné (PPE) afin de mettre un terme à cette pollution massive. Nous renouvelons également notre demande d'instaurer dès maintenant un contrôle obligatoire des PFAS dans les eaux de consommation et de produire un rapport proposant des normes sanitaires actualisées pour tous les PFAS. Des captages non pollués, c'est plus d'eau saine à disposition et moins de pression sur la ressource, donc une marche substantielle vers l'adaptation.

16

INTERDIRE L'ARROSAGE DES GOLFS EN CAS DE SÉCHERESSE DE NIVEAU 2 ET 3

Le problème : La hiérarchie des usages de l'eau n'est pas respectée. Alors que le code de l'environnement donne la priorité à l'alimentation en eau potable, aux objectifs de santé et de salubrité publique, des dérogations viennent bousculer ce cadre, suscitant l'incompréhension des citoyens qui ont un accès limité à l'eau, mais voient des golfs être arrosés. À l'heure du changement climatique et de la contraction de la disponibilité de la ressource dans certains territoires, des arbitrages politiques doivent être effectués entre les différents usages.

Nos solutions : Nous proposons d'interdire l'arrosage des golfs en cas de sécheresse de niveau 2 et 3. S'il n'y a pas d'eau à boire pour les habitants, il ne peut y en avoir pour arroser les terrains de golf. L'eau est un bien commun qui doit être réparti équitablement en respectant la hiérarchie des usages.

FINANCER NOTRE ADAPTATION ET NOTRE RÉSILIENCE FUTURE

RENFORCER MASSIVEMENT LES MOYENS DE LA SÉCURITÉ CIVILE QUI LUTTE ET NOUS PROTÈGE CONTRE LES EFFETS DÉVASTATEURS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

17

Le problème : Le changement climatique met notre sécurité civile à rude épreuve. Alors qu'elle est de plus en plus sollicitée, sa capacité à faire face est questionnée. Récemment, un rapport de l'Inspection générale de l'administration pointait le risque de chocs déstabilisateurs (tels que la concomitance de feux extrêmes) et jugeait le modèle « à bout de souffle ». Un rapport sénatorial de 2022 s'inquiétait quant à lui d'un risque de rupture capacitaire.

Nos solutions : Nous proposons de renforcer massivement les moyens en augmentant la flotte de camions-citernes feux de forêt (CCF) à 6000 engins, de renforcer les moyens aériens via notamment l'acquisition de 10 hélicoptères lourds bombardiers d'eau. Les moyens humains doivent également être renforcés par le recrutement de sapeurs professionnels et la généralisation de la formation aux feux de forêt chez les professionnels comme les volontaires.

ABONDER LE FONDS VERT DE 2 MILLIARDS D'EUROS SUPPLÉMENTAIRES POUR FINANCER LES ACTIONS D'ADAPTATION

18

Le problème : Le fonds vert vise à accélérer la transition écologique dans les territoires, notamment en finançant notamment des actions d'adaptation du territoire au changement climatique, mais également des actions de performance environnementale et d'amélioration du cadre de vie. Cependant, il bénéficie parfois à des projets iniques comme le demi-million d'euros consacré au financement de deux coffres d'amarrage pour des yachts géants en Corse. Surtout, il est complètement sous-doté pour financer l'adaptation des territoires au changement climatique.

Nos solutions : Nous proposons d'investir 2 milliards d'euros supplémentaires pour répondre aux besoins d'investissements des collectivités. L'Institut pour le Climat et l'Économie (I4CE) a par exemple chiffré les besoins à 300 millions d'euros pour protéger la ressource en eau, 115 millions pour la sécurité civile ou 150 millions d'euros pour la recomposition du littoral. Carbone4 estime quant à lui les dépenses d'investissement pour renaturer les villes à 480 millions d'euros annuels jusqu'en 2050.

19

CRÉER UN FONDS D'ADAPTATION DES RÉSEAUX DOTÉ D'AU MOINS 1 MILLIARD D'EUROS

Le problème : Nos réseaux de transport et d'énergie ne sont pas conçus pour un climat à +4 °C. Pourtant, les autorités responsables de la gestion de nos infrastructures ne maîtrisent pas encore suffisamment les vulnérabilités et rencontrent donc des difficultés pour piloter l'adaptation de nos réseaux au climat de demain.

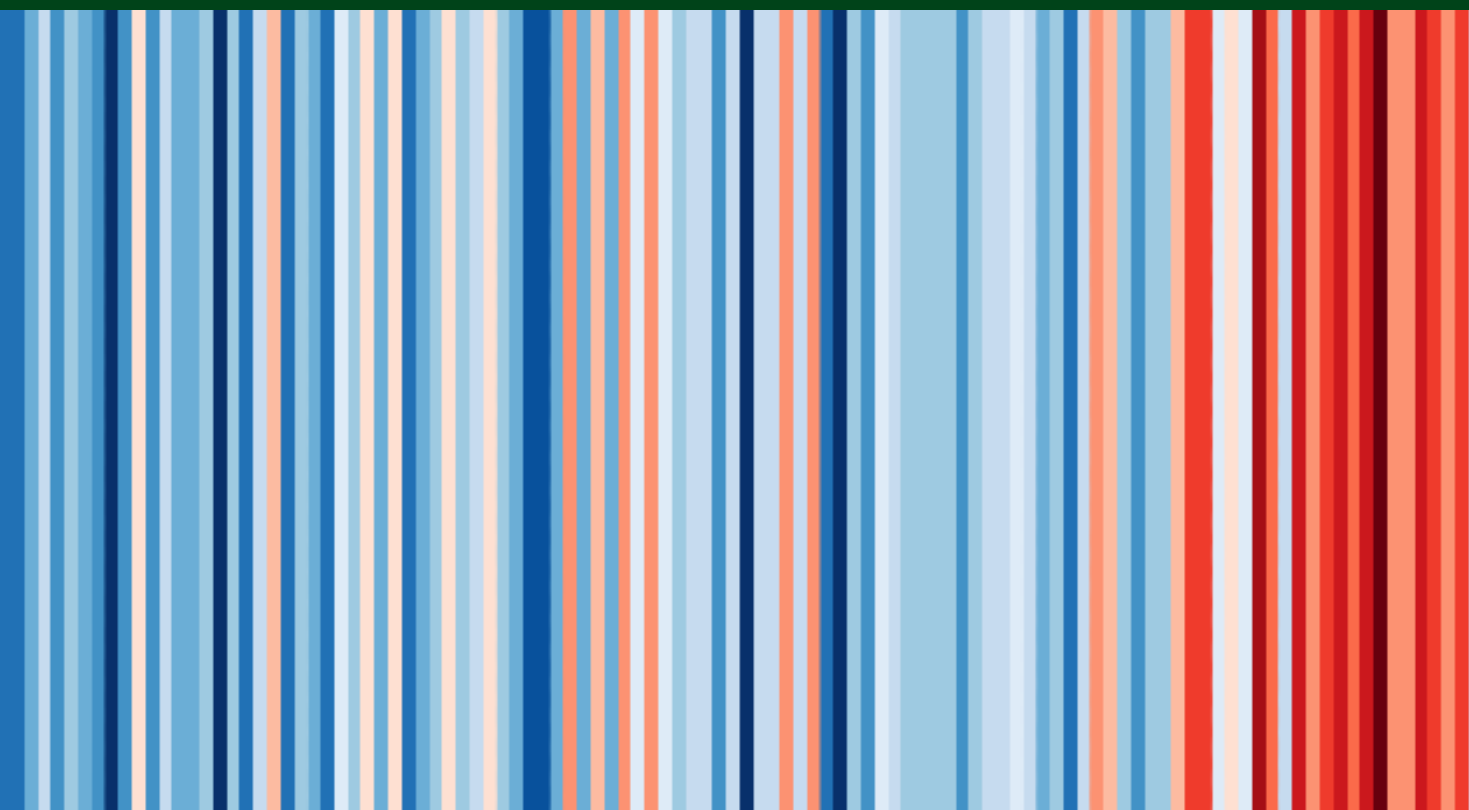
Nos solutions : Nous proposons de créer un fonds spécial d'adaptation de nos réseaux afin de garantir que chaque gestionnaire puisse enclencher un inventaire des vulnérabilités existantes et construire un plan d'action pour préparer l'adaptation de nos réseaux au climat de demain. Ce fonds devrait être doté d'au moins 1 milliard d'euros à ses débuts pour traiter les vulnérabilités les plus critiques.

20

STOPPER LES FINANCEMENTS PUBLICS QUI SOUTIENNENT DES PRATIQUES INCOMPATIBLES AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le problème : La crise climatique nous frappe de plein fouet, mais nous continuons d'utiliser l'argent public pour l'alimenter. Si le sujet des « dépenses brunes », les subventions aux énergies fossiles (exonération, kérosène aérien, aides à la pompe...) sont de plus en plus médiatisés, d'autres financements publics pénalisent nos capacités d'adaptation. C'est notamment le cas des financements en faveur de la mal-adaptation. Quand l'argent public vient financer une mégabassine plutôt que l'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques résilientes, nous perdons sur les deux tableaux.

Nos solutions : Nous continuons de soutenir, comme le Haut Conseil pour le Climat dans son dernier rapport, la suppression des subventions aux énergies fossiles, dont le bouclier tarifaire. Nous demandons également l'identification des soutiens publics aux projets de mal-adaptation afin de stopper ces financements et de réorienter l'argent public vers des projets qui favoriseront notre résilience à long terme.



Contact presse :

BEN AMOR Selim

Responsable de la communication

Tel : 06.41.86.04.56

Mail : selim.benamor.ecolo@assemblee-nationale.fr